

Des étudiants titulaires d'un master 1 refusés en master 2 ont été réintégrés par la justice. Cette polémique réactive la querelle entre partisans et opposants d'une organisation plus sélective des cursus

## Faut-il plus de sélection à l'université ?

### Il faut refuser de creuser les inégalités entre les diplômés

La sélection à l'entrée du master va dévaloriser la licence et baisser le niveau de qualification des jeunes. Étudions d'autres pistes de réformes

PAR WILLIAM MARTINET

Depuis quelques mois, les tribunaux ont relancé le débat sur la sélection en master. Plusieurs étudiants, titulaires d'une première année de master mais refusés en deuxième année par leur établissement, ont obtenu gain de cause à travers une action en justice. Une contradiction a été mise au grand jour. D'un côté, la loi dispose que le deuxième cycle soit ouvert à tous les étudiants titulaires d'un premier cycle. De l'autre, l'arrêté « master » du 25 avril 2002 autorise la sélection entre les deux années du master. Ces jugements ne font pas encore jurisprudence, mais le débat est posé : faut-il sélectionner les étudiants et à quel moment dans le cursus ?

Un débat qui oppose deux visions de l'évaluation et de la démocratisation des études. Certification ou sélection ? Démocratisation ou élitisme ? La première vision est celle de la certification. L'évaluation se déroule à la suite d'un enseignement. Elle a comme objectif de certifier les connaissances et les compétences acquises par les étudiants et d'autoriser la poursuite d'études. Avec le contrôle continu, elle participe à la progression des étudiants en permettant de réorienter le contenu des enseignements pour les rendre plus efficaces. À la fin des études, avec la délivrance du diplôme national, la certification permet aux diplômés de revendiquer collectivement une reconnaissance de leurs qualifications sur le marché du travail.

La deuxième vision est celle de la sélection. Peu importe la place de l'examen, sa cohérence pédagogique ou les connaissances et compétences qui ont été acquises. L'objectif est de trier une cohorte d'étudiants pour définir les bons et les mauvais, ceux qui ont le droit d'étudier et ceux

qui ne l'ont pas. L'évaluation ne participe pas à la progression des étudiants, elle a comme seul objectif de renforcer et de légitimer les inégalités de la société. Aucune reconnaissance des qualifications n'est possible, et les jeunes diplômés sont en concurrence sur le marché du travail.

#### «CONSTANTE MACABRE»

Ces deux visions structurent notre système éducatif. Certains examens nationaux, comme le brevet et le baccalauréat, répondent à la logique de certification. Ce sont eux qui ont permis la démocratisation scolaire. Mais la majeure partie du système reste influencée par la logique de sélection. Elle peut être assumée, comme le concours d'entrée dans les grandes écoles, ou dissimulée par la « constante macabre », cette tendance qui pousse les enseignants à trier leurs classes en trois groupes – bon, médiocre, mauvais – quel que soit leur niveau réel. Dans ce système inégalitaire, ce sont les jeunes des catégories populaires – pénalisés par leur capital économique, social et culturel – qui sont discriminés. Le débat sur la sélection en master est donc une question politique.

Pour répondre à ce problème, il faut d'abord en faire le bilan. Malgré la barrière sélective entre les deux années, la plupart des étudiants arrivent au bout de leur formation. Il y a des exceptions, les recours juridiques en sont malheureusement l'illustration, mais il y a quasiment autant de places en première et en deuxième année de master sur l'ensemble du territoire : 140 000 et 130 000.

La principale conséquence du système actuel, c'est le creusement des inégalités entre diplômés. En sélectionnant leurs étudiants, les universités provoquent un système à deux vitesses : d'un côté, les formations élitistes où la sélection est forte, de l'autre, celles où les étudiants s'orientent par défaut parce qu'ils n'ont pas trouvé de place ailleurs. Ni statu quo ni régression. En contradiction avec le caractère national du diplôme, cette inégalité est un argument suf-

fisant pour refuser le statu quo. Mais cela ne veut pas dire que toutes les propositions alternatives sont acceptables.

Il y en a une, en particulier, qui mérite d'être combattue par les défenseurs de la démocratisa-

tion : le déplacement de la sélection à l'entrée du master. Elle annonce de profondes régressions. Sélection sociale en master, dévalorisation de la licence, baisse du niveau de qualification des jeunes. La première régression sera le renforcement de la sélection sociale en master. Sélectionner les étudiants un an plus tôt dans leur cursus, c'est donner plus de place aux déterminismes sociaux. Il suffit de constater la proportion particulièrement faible d'enfants d'ouvriers dans les classes préparatoires quand la sélection se fait après le baccalauréat. La seconde sera de dévaloriser le diplôme de licence. A tort ou à raison, il sera considéré comme le diplôme des jeunes qui n'ont pas réussi à franchir une barrière sélective.

#### ORIENTATION PROGRESSIVE ET COHÉRENTE

La troisième conséquence sera une baisse globale du niveau de qualification des jeunes. Dans un contexte de pénurie budgétaire, la barrière sélective entre les deux cycles sera vue par les établissements comme une occasion pour réduire le nombre d'étudiants en master. L'urgence est pourtant de rattraper notre retard : en France, seulement 18 % des jeunes diplômés ont un bac + 5 contre une moyenne de 21 % dans l'Union européenne.

L'UNEF a fait une proposition qui a le mérite de placer le parcours des étudiants au centre du système. Son objectif est d'en finir avec le scandale des universités qui abandonnent leurs étudiants après la première année de master et de permettre une orientation progressive et cohérente du début jusqu'à la fin des études. Elle consiste non pas à avancer la barrière sélective mais, au contraire, à créer un droit supplémentaire : les étudiants titulaires d'une première année de master doivent se voir proposer par leur établissement au moins une deuxième année de master dans le même grand domaine de formation.

Une réforme qu'il faudrait accompagner de mesures spécifiques dans les filières qui sont le plus en tension, généralement à cause d'une spécialisation trop précoce qui pose la question du débouché sur le marché du travail. ■



William Martinet est président de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF)

## Un filtrage s'impose pour rendre nos universités plus compétitives

Puisque le baccalauréat ne permet plus d'opérer un véritable écrémage des étudiants, il est logique que les facultés se tournent vers une organisation plus sélective

PAR FLORENT LOUISE ET AXEL MAYBON

La situation actuelle est grotesque. D'un côté, un principe quasi divin exhorte l'université à ne pratiquer aucune sélection, tant à l'entrée des études supérieures qu'à l'admission en second cycle : seule compte l'obtention du bac, puis celle d'une licence. De l'autre, on autorise une exception ahurissante à ce dogme : les directeurs de master 2 peuvent stopper discrétionnairement des études en cours de cycle afin de gérer le flux de postulants en rapport avec les exigences du marché du travail.

Cette sélection entre master 1 et master 2 n'a aucun sens ! En effet, pourvu qu'on soit un minimum discipliné avec soi-même, le passage d'une année à l'autre est assez aisé jusqu'en master 1. Il suffit d'apprendre les cours afin de replacer une ou deux des expressions favorites des chargés d'enseignement. Tous les efforts sont alors axés sur l'apprentissage et la régurgitation de connaissances, vite oubliées une fois les partiels terminés, pour s'assurer la moyenne et passer à l'échelon supérieur.

En parallèle, des centaines d'étudiants ayant réussi un master 1, bercés d'illusions dues à des discours utopistes et à un laisser-aller pédagogique, se présentent à un portillon dont l'accès est limité au nombre de postes susceptibles d'être pourvus. Ainsi, le système universitaire n'encourage jamais les étudiants à sonder la réalité du marché du travail, à questionner leur orientation professionnelle. L'université forme donc à la pelle des étudiants touristes, qui font juste preuve d'un effort de bachotage la veille des partiels et qui finissent avec des dossiers académiques identiques les uns aux autres là où, au contraire, il faut se démarquer aux yeux des direc-

teurs de master 2. Cette méthode ne peut que susciter la défiance des employeurs.

Conscientes de la situation et du défaut d'employabilité de l'université, certaines filières pratiquent une sélection indirecte : l'idée est d'inciter les équipes pédagogiques à tirer vers le bas les notes pour n'accorder la moyenne qu'aux plus méritants, procédant ainsi à un écrémage parfois radical. Des établissements mettent aussi en place des cursus sélectifs : bi-licences, collèges universitaires, magistères, etc.

En nourrissant une atmosphère de travail plus rigoureuse que « la normale », ces universités s'assurent des promotions d'étudiants de meilleure qualité, plus motivées et mieux cadrées pour répondre aux exigences du marché du travail. Si ces formations sont les plus prestigieuses et insèrent le mieux sur le marché du travail, la multiplication de ces procédures de sélection rend le phénomène anarchique. Certes, la sélection en cours de scolarité s'avère indispensable, mais elle doit s'effectuer à des moments « charnières » du cursus et selon des règles transparentes et méritocratiques.

Le processus de Bologne organise les études supérieures en trois cycles : la licence, le master et le doctorat. Il conviendrait alors d'opérer une sélection avant l'entrée dans chacun d'entre eux. La sélection en premier cycle demeure la plus importante. Le filtre par l'intermédiaire du baccalauréat est désormais devenu une chimère : outre les voies alternatives pour accéder à des études supérieures, la valeur même de ce diplôme demeure contestable du fait de l'abaissement du niveau général constaté par les employeurs et de la multiplication des filières. Et puis, que faire, sans sélection et sans moyens proportionnés, des 50 000 étudiants supplémentaires qui viennent peupler chaque année les amphithéâtres ? Ce système ne peut qu'aboutir à une explosion des sélections, aussi anarchiques qu'inégalitaires.

### UNE RÉPARTITION PLUS JUSTE

Il serait plus pertinent d'instaurer des procédures de sélection pour entrer en licence, sur la base de plusieurs critères afin de mesurer l'adéquation du projet et du profil de l'étudiant avec les

exigences, la réputation ou les capacités d'accueil de la formation. Une telle sélection permettrait de tirer vers le haut les lycéens qui se retrouvent à la fac par hasard et sans motivation particulière, mais surtout de garantir une répartition plus juste du nombre de places entre les élèves méritants. Pour la sélection en master 1, on pourrait décider de n'admettre que des étudiants présentant un bon profil académique tout en manifestant un certain intérêt pour le monde professionnel (stage effectué au cours des vacances) ou pour la recherche (projet bien dessiné).

La sélection devient une nécessité pour rendre plus compétitive une université publique française qui se fait dépasser par ses homologues étrangères mais aussi par des concurrents français. Elle permettrait de raréfier l'obtention des diplômes et augmenterait, in fine, leur valeur sur le marché du travail, ce dont ils sont souvent dépourvus.

La sélection permettrait aux universités de choisir les étudiants qui savent réellement ce pour quoi ils viennent fréquenter leurs bancs, qui ont pleinement conscience de la formation qu'ils ont choisie. Elle responsabiliserait aussi les étudiants en les sensibilisant à la réalité du marché du travail. En outre, elle aiderait à une allocation plus efficace des fonds publics : les économies réalisées grâce à des promotions moins massives pourraient être attribuées au financement d'intervenants extérieurs, issus du monde professionnel ou de milieux universitaires étrangers, à l'encadrement personnalisé des étudiants en difficulté ou à la vie associative et sportive. Mais, surtout, la sélection stopperait l'hypocrisie de ce système qui voile la face à trop d'étudiants : aujourd'hui, étudier dans une faculté française ne garantit en rien des possibilités de carrière et d'un épanouissement personnel. Beaucoup exerceront une activité professionnelle sans lien direct avec leurs études et devront rabaisser leurs prétentions.

Et la situation s'aggravera si les pouvoirs publics ne décident pas de changer radicalement leur conception de l'université. ■



**Florent Louise** est étudiant à Sciences Po Toulouse  
**Axel Maybon** est étudiant à Sciences Po Paris